front bandé, un bras en écharpe ; sur sa mante bleue un minuscule ruban rouge.

Suzanne pousse un grand cri :

— Mon Dieu ! il est blessé !

Et son gros secret lui échappe dans un sanglot.

— Tu l'aimes donc bien ? demande maman en lui ouvrant les bras.

Suzanne fait la réponse que font en pareil cas toutes les jeunes filles bien élevées ; elle se jette dans les bras maternels, s'y blottit toute petite :

— Oh ! maman, maman !

— Rassure-toi, Suzon, et remercie Tata de t'avoir ramené pas trop abîmé un capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, et amoureux.

— De qui donc, maman ?

— De Tata, mon enfant !

Raymond AUGER.

Une scène d'orgie dans le "grand monde"

Les journaux parisiens donnent un compte rendu très différent d'une scène de « bombe » qui s'est déroulée à Montmartre et à laquelle se trouvent mêlés un prince roumain, un général russe et un richissime américain, etc., accompagnés de quelques « poules de luxe ».

Tous les gens « chics » se sont conduits d'ailleurs comme de parfaits ivrognes, mais le plus curieux de ces compte-rendus, est celui de l' « Action Française », qui arrange bien ses clients du « grand monde ».

UNE RIXE A MONTMARTRE. — DE LA BOUE, DES BALLES ET DU SANG

Il dit :

La grande vie reprend dans toutes les boites de Montmartre. LE GRAND MONDE LE DEMI-MONDE S'EN DONNENT A CŒUR JOIE DANS LES DANCINGS ET AUTRES LIEUX DE PLAISIR : LA GUERRE A COMPTE SI PEU POUR CES GENS-LA !

La nuit dernière, dans un cabaret de la Butte, le prince Cantacuzène se trouvait avec deux dames du meilleur monde. Assez tard dans la nuit, les esprits s'échauffant, une querelle éclata et un coup de revolver retentit. Au milieu de l'affolement général et des cris, le prince Cantacuzène s'affaissa, le visage inondé de sang. On conduisit le prince dans une pharmacie et de là à son domicile. Quelles sont les raisons de cette rixe ? Au commissariat de la Muette, comme au domicile particulier du prince, on est muet. On assure cependant que le prince est légèrement blessé et en sera quitte pour quelques jours de repos.

Mérovak est l'homme des Cathédrales

C'EST AUSSI UN SATYRE

Aix-les-Bains, 6 juin. — Gabriel Robuchon, dit « Mérovak », dit également « L'Homme des Cathédrales », a été arrêté pour attentat à la pudeur sur des gamins de 14 ans, et excitation de mineurs à la débauche. Robuchon est âgé de 45 ans ; il vivait à Aix depuis la fin des hostilités.

Le mauvais syndicat

C'EST CELUI DES MERCANTIS

Le tribunal correctionnel de Marmande (Lot-et-Garonne), vient de condamner six laitiers de la ville à des peines variant de 24 heures à 3 jours de prison et de 500 à 2.000 francs d'amende pour s'être constitués en syndicat dans le but d'élever le prix du lait de 70 centimes à 1 franc le litre.

Le bénéfice de la loi de sursis a été accordé à tous les inculpés, sauf à l'un d'eux qui s'est livré à des écarts de langage à la lecture du jugement.

Les crimes de Klutt, soldat

ILS LUI VALENT UNE CONDAMNATION A MORT

Rouen, 6 juin. — Le conseil de guerre de Rouen vient de condamner à mort le nommé Philippe Klutt, du 153e d'infanterie, originaire de Nancy, prisonnier de guerre en Allemagne au camp de Cottbus.

L'accusé, qui a des antécédents déplorables et était déjà titulaire de 23 condamnations avant l'ouverture des hostilités, fut poursuivi par l'autorité allemande pour vol d'argent à un compatriote, comme lui, prisonnier de guerre.

Dans le train le conduisant le 17 juin 1918 devant le conseil de guerre de Berlin, sous la surveillance de deux caporaux allemands, Klutt se jetant sur le sergent français Edouard Legrand, qui devait déposer comme témoin à charge contre lui, lui trancha la gorge à l'aide d'un couteau qu'il avait pu dissimuler. Legrand expira peu après.

L'instruction de ce crime, interrompue par la conclusion de l'armistice, fut reprise par l'autorité militaire française et de nouveau retardée par une tentative d'évasion du meurtrier dans laquelle il se brisa les deux jambes.

C'est après guérison à l'hôpital de Mayence que Klutt fut transféré à Rouen pour y être jugé.

Drame de la folie

UN FONCTIONNAIRE DENAISIEN A TENTE DE TUER SA FEMME ET SON FILS ET DE SE SUICIDER

Dans la nuit de samedi à dimanche, un horrible drame s'est déroulé au numéro 96 de la rue de Saint-Amand, à Denain :

Un comptable du service de la Reconstitution, M. Elie Preuvost, 43 ans, était depuis quelque temps sujet à des troubles cérébraux. Dimanche, vers 2 heures du matin, pendant que sa femme dormait, il prit un marteau qu'il tenait auparavant dissimulé sous son lit et en asséna plusieurs coups sur la tête de la malheureuse.

Aux cris poussés par celle-ci, son fils, âgé de 18 ans, accourut et voulut s'interposer, mais le père, au paroxysme de la fureur, porta également un coup de son arme sur le front de son enfant.

Preuvost s'arma alors d'un couteau et tenta de se suicider en se tailladant la gorge.

Trouvant sans doute que la mort ne venait pas assez vite, le comptable s'entailla l'abdomen puis les bras.

Des voisins accourus prodiguèrent des soins aux blessés et prévinrent la police qui, s'étant rendue sur les lieux, appréhenda Preuvost qui, quoique grièvement blessé, s'était réfugié dans les mansardes.

Il fut, dans l'après-midi de dimanche, transporté à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

M. Marteau, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Après le Congrès des Fonctionnaires

Ce que dit Huart, Secrétaire de la Fédération du Nord

Nous avons eu, hier, la bonne fortune de rencontrer notre ami Huart, le sympathique et actif secrétaire de la Fédération des fonctionnaires du Nord, retour de Paris.

— Et alors, ce Congrès, quelle impression ?

— Tout à fait excellente.

— Satisfait ?

— On ne peut plus.

— Beaucoup de monde ?

— Cinq cents délégués environ.

— Chaud ?

— Heu, sérieux. Je peux même dire que c'est le Congrès le plus intéressant auquel il m'a été donné d'assister. Les événements qui s'étaient déroulés dans le pays avaient eu d'ailleurs leur répercussion dans la salle des Sociétés savantes, et les délégués avaient conscience que leurs décisions pèseraient d'un poids très lourd sur les directives à donner aux Syndicats représentés.

La question la plus délicate était celle de l'affiliation à la C. G. T. A une grosse majorité (153 voix contre 30 et 78 abstentions), le Congrès s'est prononcé pour.

— A ce propos, vous avez vu qu'on laissait entendre dans la presse de droite que les gros Syndicats seuls avaient enlevé le morceau.

— C'est ridicule. Les trois gros Syndicats : Instituteurs, Contributions indirectes et Douanes étaient représentés par cent mandatés. Même sans eux, l'affiliation aurait donc été votée par 93 voix contre 30. Concluez.

— Y a-t-il une réelle opposition ?

— Réelle opposition ?... Non, un délégué de la Dordogne, je crois, a fait entrevoir les difficultés qu'entraîneraient dans certains Syndicats cette prise de position. Mais GLAY a remis nettement les choses au point. Il est possible que des défections se produisent, mais elles ne seront que passagères.

Il y a un malentendu qui subsiste, en effet, parmi les fonctionnaires, et je me suis moi-même efforcé de le faire cesser. On ne le répétera jamais assez : les fonctionnaires ne dépendent d'aucun gouvernement, ni même d'aucun régime. Ils appartiennent à la Nation, un point, c'est tout. C'est donc une erreur grave que de subir les fluctuations gouvernementales. Il faut que les fonctionnaires se pénètrent profondément de leur rôle. Les régimes peuvent changer, la Nation demeurera et ne pourra être mise en péril, tant que le corps des fonctionnaires subsistera.

— J'ai lu dans un journal local votre intervention en faveur de l'affiliation.

Huart sourit :

— Vous connaissez mes opinions ? Elles sont nettes pour tout le monde. J'ai rappelé, en effet, le rôle de la C. G. T. en 1914, à la mort de Jaurès. Jouhaux s'élevant à la hauteur des circonstances, déclarait alors que la classe ouvrière était digne de la Nation. Ce jour-là, Maurice Barrès vint embrasser Jouhaux. On sait avec quelle admirable abnégation la classe ouvrière a tenu parole.

Durant la guerre, tous les ministères, même celui du « Tigre » ont approuvé l'action de la C. G. T.

Pourquoi n'irions-nous pas alors vers la classe ouvrière qui a sauvé le pays et qui, après la guerre, grâce à son conseil économique du travail, vient de le doter d'un programme d'avenir remarquable.

D'ailleurs, ce qui a enlevé les hésitations que pouvaient encore avoir quelques rares congressistes, c'est l'exposé lumineux que Jouhaux lui-même a fait de l'action et de l'avenir de la Confédération Générale du Travail.

Notez qu'au Congrès assistaient des professeurs des Enseignements supérieur et secondaire. Aussi l'intervention de Jouhaux a-t-elle été du plus haut intérêt.

Se plaçant au point de vue de l'Enseignement, l'éminent secrétaire de la C. G. T. a développé magistralement le rôle des maîtres dans la Société en formation.

L'histoire surtout, telle qu'on l'enseigne à l'école primaire, n'est qu'une sorte d'épopée militaire, un fracas ininterrompu de batailles. Mais comment l'homme des cavernes est devenu insensiblement l'artisan des villes, l'ouvrier créateur de beauté et d'idéal ? Là-dessus, les historiens restent muets.

Rien sur l'évolution scientifique, sur l'évolution morale, sur l'ennoblissement des conditions humaines, ou si peu de chose !

Tout converge au contraire vers la magnification de la brutalité du despotisme, de l'astuce mise au service des puissants.

Comment le peuple, nourri de cet enseignement, peut-il être pacifique et bon ? Comment voulez-vous que dans des mouvements troublés, il n'appuie pas ses revendications par des violences ?

Il y a donc une refonte totale à faire de l'enseignement ancien et ceci est l'œuvre des maîtres, mais ils ne pourront le faire qu'en se libérant de la pression des majorités gouvernementales, qu'en s'abritant derrière un organisme de défense comme la C. G. T.

— Et pour les autres groupements de fonctionnaires ?

— Pour les autres, les réformes sont peut-être encore plus profondes. Il y a des institutions d'un autre âge qui subsistent. Des remaniements considérables qui s'imposent. Au Congrès, toutes ces questions ont été effleurées et nous nous trouvons en présence d'un programme formidable. C'est d'ailleurs la nécessité de nous libérer d'une formule déprimante et étroite qui a aiguillé le Congrès vers la C. G. T.

Chaque chose vient logiquement et à son heure. Soyez persuadé que notre geste n'est pas un geste irréfléchi, et que c'est sciemment et en pleine connaissance de cause que nous l'avons fait. D'ailleurs, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Sur cette assurance, nous remerciâmes Huart de son sympathique accueil et je pris congé.

BLANC LARTISAN.

MEETING DE FONCTIONNAIRES

C'est dimanche 13 juin, à 10 heures du matin, qu'aura lieu, au « Palais d'Eté », à Lille, le Meeting organisé par le cartel de tous les Fonctionnaires.

L'ordre du jour de cette réunion monstre sera publié prochainement.

Les retraites des Postiers

DEUX PROJETS ONT ETE PRESENTES AU CONGRES

Paris, 6 juin. — Le Congrès des employés des P. T. T. s'est poursuivi ce matin, sous la présidence de Flochon, du Rhône.

Valtat, secrétaire du Syndicat, a fait adopter une proposition demandant qu'un siège au Conseil national soit réservé aux délégués d'Algérie et d'Alsace et Lorraine.

Les congressistes ont ensuite abordé la discussion du rapport de la 6e commission (retraites), dont Besançon est le rapporteur.

Deux projets ont été présentés à la commission, l'un par Bigat, qui prévoit une caisse de retraites autonome et le second par Bully, qui demande le maintien de la loi de 1853, revisée dans certains de ses articles.

Bigat expose très longuement son projet, puis la séance a été levée.

POUR LA NATIONALISATION

Dans sa séance de l'après-midi, le Congrès des employés des P. T. T., présidé par Camel, de Rouen, a décidé d'agir rigoureusement pour la nationalisation des P. T. T., pour la création d'organismes autonomes, constitués de manière à représenter tous les intérêts généraux, comme à grouper toutes les compétences indispensables à la bonne marche et au développement des services.

Decottignies, de Lille, a été élu membre du Conseil syndical, pour la province.

Les crimes de la "coco"

DEUX MORTS A NANCY

Nancy, 6 juin. — La mort récente d'un étudiant, survenue dans des circonstances assez mystérieuses, avait retenu l'attention du parquet de Nancy.

Une enquête avait été ouverte et on en attendait les résultats, lorsqu'un nouveau décès se produisit, celui du maréchal-des-logis aviateur Gaston Chevrier, dont les causes semblent être l'abus de la cocaïne.

L'autorité militaire recherche le trafiquant responsable des deux décès.

Procession mouvementée à Saint-Pol-sur-Mer

DEUX ARRESTATIONS

Une âpre bagarre a bouleversé, hier matin, la procession de la Fête-Dieu, qui a voulu braver l'opposition à sa sortie dans la commune de Saint-Pol, qui s'était manifestée depuis quelques jours.

A la sortie de l'église, les premiers figurants de ce cortège religieux trouvèrent devant eux des protestataires qui leur barrèrent la route. Il s'ensuivit d'abord des revendications de droit, puis, d'un côté, l'obstination à passer quand même de l'autre, une énergique opposition.

Les partisans des deux clans s'étaient fait nombreux et pour le moment un infernal charivari remplaçait le chant des psaumes. Au-dessus de la foule houleuse, la croix processionnelle battait des oscillations désordonnées et fut même, à un moment, enlevée de sa hampe.

Alors, la police intervint, mais fut impuissante à rétablir l'ordre si violemment troublée. Les manifestants se débattirent contre les agents, sous le prétexte qu'ils n'avaient rien à voir dans la question. Les gendarmes arrivèrent à la rescousse et arrêtèrent, pour les enfermer, les deux principaux citoyens intransigeants, Salomé et Dubus.

Ces arrestations donnèrent lieu à des protestations indignées et à la fois à des cris de triomphe poussés par les fervents de la procession.

Malgré l'opportunité de l'occasion, aucun miracle vengeur ne s'est produit.

LILLE

Une petite explication

La « Dépêche » prend la mouche à propos d'un article de notre collaborateur et ami Saint-Venant, qui lui reprochait d'avoir apprécié avec parti pris et le dernier mouvement de grève et les causes qui l'avaient provoqué. C'est un fait que Saint-Venant a commenté ici même avec une indépendance qui n'est bridée par aucune censure.

Si Saint-Venant a désigné la « Dépêche » entr'autres nombreux journaux lillois qui ont les mêmes tendances, c'est parce que la «Dépêche» représente le mieux aux yeux du public, tant par la continuité de son action que par son influence, les doctrines conservatrices.

Il n'a jamais été dans la pensée de Saint-Venant de prendre personnellement à partie la rédaction de la « Dépêche » et de lui attribuer, parce qu'elle défend la thèse réactionnaire, tous les méfaits du conservatisme.

Il faut avoir le caractère aussi mal fait que le nez de M. Mandel pour en avoir pu supposer autrement.

Une fête du Souvenir !

L'AMICALE MICHELET HONORE SES MORTS

Une nombreuse assistance avait répondu à l'appel des organisateurs de cette manifestation et la température inclémente n'eut aucune influence sur son succès.

A 2 heures 30, à l'Ecole Fabricy, une « Fête Flamande » préludait à cette cérémonie du Souvenir. Les différents jeux firent de fervents adeptes, mais le but de cette réunion avait une portée plus élevée, — A 4 heures 30, en effet, M. le directeur départemental de l'enseignement primaire, entouré d'un public recueilli, présidait à l'inauguration des tablettes commémoratives honorant les glorieux morts de l'Amicale Michelet. M. Cacan, président, étant empêché, ce fut le secrétaire de l'Amicale, M. Plaisant, qui prononça le discours de circonstance.

La place nous manque pour reproduire en entier cette émouvante allocution. Néanmoins, nous nous faisons un devoir d'en extraire les périodes les plus saillantes. Après avoir remercié M. le directeur départemental et la nombreuse assistance, l'orateur précise le but de cette cérémonie intime.

L'A. M., à sa reconstitution, dit-il, a compté ses pertes. Elles étaient, hélas ! nombreuses et douloureuses. En tête des morts, le dévoué secrétaire Maurice Bachelard, les commissaires René Duthilleul, les deux frères Combles — dont l'un, cruelle coïncidence, fut tué à l'attaque du village de Combles, dans la Somme — plus de 25 des membres de l'A. M. donnèrent leur vie au pays. En voulant que leur chère mémoire ne puisse s'effacer, l'A. M. s'est fait un devoir de perpétuer, en inaugurant ce modeste souvenir (provisoire) où sont rassemblés les photos des disparus.

Après un hommage au directeur et aux maîtres qui formaient de si belles phalanges, M. Plaisant cite l'émouvant palmarès : 25 morts (connus) au champ d'honneur ; 7 élèves, devenus officiers, dont un commandant ; quatre décorés de la Légion d'honneur ; trois médaillés militaires ; 31 croix de guerre, 57 citations ! Il conseille aux jeunes de suivre la trace glorieuse de leurs aînés et d'envisager avec confiance — en y aidant — l'avenir de leur beau pays.

A l'issue de la cérémonie, une agréable sauterie égaya à nouveau la nombreuse jeunesse présente, qui, avec calme et recueillement, avait écouté le panégyrique des anciens.

Les Fêtes Universitaires

UNE NOBLE PENSEE PRESIDE A LA SECONDE JOURNEE

Nos étudiants en liesse n'ont pas oublié que s'il leur était donné de pouvoir fêter aujourd'hui la renaissance de l'esprit français, ils le devaient par-dessus tout aux nobles sacrifices consentis par les combattants de la grande guerre !... à ceux qui opposèrent à l'envahisseur un rempart de leurs poitrines, et au prix des plus sanglants sacrifices refoulèrent l'ennemi au-delà du Rhin.

Et dans une noble pensée de reconnaissance, ils ont décidé que la journée d'hier serait consacrée à recueillir des offrandes en faveur des œuvres de mutilés.

Les réjouissances comprenaient un cortège, un concert sur la Grand'Place, et une fête-concert au Jardin Vauban.

LE CORTEGE

Dès neuf heures et quart, des groupes d'étudiants aux bérets pittoresques arrivent rue de Valmy.

Voici les Sociétés d'Anciens Combattants, vieux braves aux figures bronzées, à l'allure encore martiale. Et puis, la musique de la 1re division, au joli costume bleu horizon.

Deux pelotons du 6me chasseurs à cheval sont de la fête. Ils ouvrent et ferment le cortège dans lequel les bannières des Universités de Gand, et autres Universités étrangères, mêlent des taches pittoresques mélangées aux drapeaux tricolores.

A neuf heures trois quarts, les clairons sonnent, et, gaillardement, on se met en marche dans l'ordre suivant :

Un peloton du 6me chasseurs à cheval ; la Musique du 43me d'infanterie ; les Anciens Combattants de 70 ; les Anciens Combattants : Anciens du Génie, des chasseurs à cheval, des dragons, des brigadiers et caporaux, des militaires mutualistes, du 43me de ligne, etc.

Les étudiants français et étrangers.

Un vaste char aumônière, au siège enveloppé de drapeaux en éventail, suivi d'un peloton du 6me chasseurs, ferme la marche.

Par les rues Solférino, Gambetta, le boulevard de la Liberté, rue Nationale, on arrive sur la Grand'Place. De là on gagne la place de la Gare où les délégations des mutilés, veuves et orphelins de la guerre, se joignent au cortège, et on revient sur la Grand'Place, par la rue Neuve, au milieu d'une affluence de populaire de plus en plus grande.

LE RHIN ALLEMAND

Le « Rhin Allemand » du bon compositeur Oscar Petit fut le morceau de résistance du concert qui fut donné sur la Grand'Place, par la Musique de la 1re division, les enfants des Ecoles, les Orphéonistes Lillois, la Lyre amicale de Vauban, la Lyrique de Saint-Maurice et le Club Fivois, sous la direction du bon musicien qu'est M. Carpentier. On entendit encore : « Quatre-vingt-neuf ! », chant patriotique de M. A. Capon, dont M. Oscar Petit écrivit la musique.

La « Chanson du Soldat » entendue ensuite, est également une remarquable composition.

Je voudrais pouvoir dire aussi beaucoup de bien de « L'Hymne à la Paix », l'œuvre inédite de M. Saint-Saëns, que nous chanta fort bien M. Laffez. Malheureusement, cette composition me semble très, très pauvre d'idées. C'est d'une indigence d'inspiration remarquable. Rarement, l'auteur de « Samson et Dalila », — une belle œuvre, celle-là, — fut aussi médiocre.

A midi, le concert se termina, par une vibrante « Marseillaise » qui fut chaleureusement applaudie.

AU JARDIN VAUBAN

Sous les grands arbres du Jardin Vauban, une fête charmante eut lieu l'après-midi. Tour à tour, la Musique de la 1re division, et le « Club des Vingt » se firent entendre.

Avec sa très grande autorité, M. Julien Dupuis dirigea le magnifique concert que donna le « Club des Vingt ». Le manque de place nous empêche de nous étendre comme nous voudrions, sur ce concert. Bornons-nous à constater qu'il fut en tous points réussi. — V. B.

L'exploit d'un chauffeur des R. L.

DEUX ENFANTS BLESSES

Voici encore un fait bien de nature à « relever » le prestige qui s'est attaché à tout ce qui touche les R. L...

Dans l'après-midi d'hier, un sieur Louis Coursier, 24 ans, demeurant 36, rue Aristote, et chauffeur aux R. L., passait avec un camion-auto numéro 52009, rue du Long-Pot.

Cet individu, qui venait d'effectuer un fructueux déménagement pour le compte de particuliers, avait fêté plus que copieusement la dive bouteille, afin, probablement, de célébrer le succès de son entreprise clandestine.

Alors qu'il marchait à toute allure vers le Mont de Terre, en tenant — bien entendu — la gauche de la voie publique, le fougueux Coursier aperçut au lointain la silhouette d'un agent de police. Ceci eut l'effet de le ramener au respect des règlements et c'est pourquoi, afin de gagner la droite de la route, il donna un coup de volant à sa machine.

Ce geste fut si brusque et si peu mesuré que le véhicule, après avoir traversé la rue en largeur, monta sur le trottoir et vint raser sur une longueur de plusieurs mètres la façade de plusieurs habitations.

Par malheur, deux enfants sur trois, qui jouaient sur le trottoir, furent tamponnés par le véhicule. L'un d'eux, la petite Olga Pennel, sept ans et demi, demeurant 110, rue du Long Pot, fut relevé grièvement blessée. Son frère, le jeune Louis, 9 ans, porte lui aussi des contusions multiples sur tout le corps.

Transportés chez leurs parents, les pauvres gosses y reçurent les soins d'un docteur qui fit des réserves à propos de lésions cérébrales probables, que pourrait porter la petite Olga.

Quant à l'auteur de ce joli coup, on l'a fourré au violon du poste de police de Fives. Il a refusé de répondre à la plupart des questions qui lui étaient posées et notamment d'indiquer à quel dépôt il appartenait.

Fort probablement, ce triste sire sera-t-il plus loquace lorsqu'il aura passé une nuit sur un bât-flancs, et que les vapeurs de l'ivresse profonde dans laquelle il se trouvait au moment où on l'arrêta, se seront dissipées.

En tout cas, il mérite une punition qui fasse exemple une fois pour toutes.

UNE CHIENNE JOUE... AU TANCK ! !

Le propriétaire de l'immeuble du 18 de la rue des Augustins, ayant par mégarde ouvert la porte de son magasin dimanche matin, sa chienne, d'assez forte taille, répondant au nom de « Daisy », en profita pour s'échapper. Le dit propriétaire refermant sa porte eut tout à coup la sensation qu'un bolide ou un tanck ! entrait dans son magasin ! En effet, les deux portes venaient de s'ouvrir avec un fracas étourdissant, et trois des quatre grandes glaces de la façade s'étaient transformées en poussière.

C'était le cabot qui tout simplement, en fonçant sur la porte mal calée était la cause de ce... désastre, lequel ameuta le quartier. Cette charmante bête serait certes à sa place dans le parc réservé aux chars d'assaut.

IL VOULAIT TOUCHER LE CHOMAGE

Vers 16 heures 30, un cheval attelé à une voiture appartenant à M. Desurmont, de Tourcoing, se trouvait momentanément abandonné, rue de la Baignerie.

L'animal ayant pris peur, on ne sait trop pour quelle raison, s'emballa soudain, et à toute allure, s'engagea dans l'impasse où se trouve installé le bureau de chômage dont il alla briser la porte...

Heureusement, on put le maîtriser sans que se soit produit aucun accident de personne.

DANGEREUSE TROUVAILLE

De passage à Lille, M. Emile Pinion, artificier, au service de la Reconstitution, de Marquion, se promenait, hier, vers deux heures de l'après-midi, sur les fortifications de la porte Saint-André.

Ayant trouvé dans l'herbe une cartouche de fusil de guerre, M. Pinion eut la malencontreuse idée de vouloir en enlever la balle, afin de transformer la douille en briquet.

Or, la cartouche ayant explosé au moment où l'artificier frappait dessus, celui-ci eut la main gauche traversée par le projectile. Il reçut des soins dans une maison voisine, puis gagna pédestrement la gare où il prit le train pour Marquion, où, nous l'avons dit, se trouve son domicile.

A L'U. N. C.

La section de Lille de l'Union Nationale des Combattants s'est réunie hier après-midi, à l'Hôtel des Canonniers, sous la présidence de M. Schepelinck.

Ce dernier ouvre la séance en informant les membres présents qu'une très importante réunion aura lieu le 11 juillet prochain, sous la présidence de M. le général Duvivier, à laquelle seront conviés l'Union des Anciens Combattants belges, MM. le consul et le vice-consul de Belgique.

On y traitera, entre autres questions, le dégrèvement des impôts.

Le président termina en s'élevant contre les charges imposées aux combattants.

M. Decroix, secrétaire-adjoint, émet un vœu protestant contre la scène scandaleuse qui s'est déroulée dernièrement au mont de l'Hartsmannsweilkopf.

M. Olivier, vice-président, fit l'exposé du mécanisme de la loi du 4 mai 1920, concernant la prorogation de baux postérieurs au 1er août 1914 et qui prend vigueur du 23 octobre 1919 au 23 octobre 1921, pour ceux qui feront connaître leur volonté dans les trois mois qui suivront la promulgation de la présente loi.

Un vœu demandant l'exonération partielle des impôts pour les mobilisés pendant une période égale de celle passée sous les drapeaux, est voté.

M. Goudart annonce que l'U. N. C. est reconnue d'utilité publique.

M. Defaux, président des fêtes, invite tous les membres à assister à la revue du 14 juillet. Des dispositions seront prises à ce sujet ultérieurement.

Un concert aura lieu, dans la salle de la Société Industrielle, le 26 juin, à 8 heures du soir.

Pour terminer cette réunion, on annonce qu'une foire aux plaisirs sera organisée les 15 et 16 août prochain, à l'Hôtel des Canonniers.

PETITES NOUVELLES

LA COMPAGNIE SE FICHE-T-ELLE DU PUBLIC ? — La Compagnie des Tramways de Lille et de sa banlieue use, à l'égard du public, d'un peu trop de sans gêne. C'est ainsi que dimanche elle fit sortir de ses garages, des voitures dont les garde-fous venaient d'être peints quelques instants auparavant. La peinture n'était naturellement pas séchée. Résultats : voyageurs et voyageuses eurent les mains, les gants et vêtements tachés du « vert épinard » bien reconnaissable.

Le train L 533 se distinguait tout particulièrement dans cette « tâche ! »

RAT DE RUINES. — Le sujet belge Jean Talinclef, 51 ans, terrassier, demeurant rue et cour d'Iéna, 5, a récolté un procès-verbal. Il s'était approprié du plomb provenant d'une maison en ruines de la rue de Béthune.

AVIS ET COMMUNICATIONS

BIENS ABANDONNES PAR LES ALLEMANDS. — Toute personne susceptible de fournir des indications sur le propriétaire d'une tapisserie flamande représentant le « Triomphe d'un Empereur Romain escorté de prisonniers », est prié de vouloir bien se faire connaître à M. le Séquestre Général des biens restitués par les allemands (section des objets d'arts et mobiliers, 120 bis, boulevard Montparnasse, Paris ; Sequestre adjoint : M. Louis Boulanger, liquidateur, 34, rue Voltaire à Lille).

A LA PRISON MILITAIRE. — M. Chartier, sergent au 80e d'infanterie, est affecté à la prison militaire de Lille comme adjudant greffier.

POUR APPRENDRE A NAGER. — A partir de la publication du présent arrêté, le barème de l'école de natation est modifié et établi approximativement comme suit :

Pour les hommes : entrée à l'école payante, 0 fr. 50 ; location d'une cabine (par personne), 0 fr. 40 ; d'un peignoir à manches, 0 fr. 45 ; d'un peignoir simple ou d'un caleçon, 0 fr. 30 ; d'une serviette, 0 fr. 15 ; dépôt de montres, argent et bijoux, 0 fr. 20 ; une leçon de natation de 15 minutes, 0 fr. 75 ; bain complet (entrée, peignoir à manches, cabine, caleçon et serviette), 1 fr. 80.

Les abonnements pour toute la saison sont fixés : pour les hommes, entrée simple, 25 fr. ; entrée, linge et cabine compris, 50 fr. ; entrée, linge, cabine et leçons, 75 fr.

Pour les femmes, les prix sont les mêmes, sauf pour la location d'un costume, qui est fixée à 1 fr. Le bain complet est fixé à 2 fr. 65. Les prix d'abonnement pour les femmes et pour toute la saison se répartissent comme suit :

Entrée simple, 25 fr. ; entrée (linge et cabine compris), 60 fr. ; entrée (linge et cabine compris), pour une femme et 1 enfant, 80 fr. ; une femme et 2 enfants, 90 fr. ; pour chaque enfant en plus, 10 fr.

Les abonnements scolaires pour la saison sont fixés à 18 fr., entrée simple, et 35 fr. linge et cabine compris.

PENSIONS VACANTES. — La Commission administrative des Hospices civils de Lille donne avis que deux pensions de 100 francs par an sont actuellement vacantes.

Celles-ci sont réservées à des dames ou demoiselles âgées de 50 ans au moins, nées à Lille et y demeurant, ayant reçu une bonne éducation et occupé une situation aisée.

Les postulantes sont invitées à déposer, au secrétariat des Hospices, 41, rue de la Barre, avant le 30 juin courant : 1. une demande écrite ; 2. un extrait de leur acte de naissance ; 3. un certificat de résidence à Lille.

Le Meeting Thys-Dumercq

Le meeting organisé sous les auspices de l'Union Départementale des Syndicats ouvriers du Nord a eu lieu hier matin, à dix heures et demie, à la Halle aux Sucres.

Plus de 1.200 personnes avaient répondu à l'appel syndical.

Devernay, secrétaire du Syndicat de la Métallurgie, ouvre la séance et à l'unanimité, Deconinck, secrétaire de la Bourse du Travail de Dunkerque, est nommé président.

Après avoir apporté le salut fraternel des camarades de Dunkerque, et avoir fait un vibrant appel à la solidarité ouvrière Deconinck donne la parole à Thys.

THYS

Avec sa bonhommie habituelle, le vieux militant cheminot expose comment étant venu à Lille pour soutenir les camarades cheminots, en grève, son camarade Dumercq et lui avaient été jetés en prison.

Thys prit violemment à parti la presse réactionnaire pour les calomnies et les mensonges qu'elle n'a cessé de déverser sur les militants.

Le vaillant cheminot termina en invitant la classe ouvrière à continuer avec courage son action syndicaliste.

« La victoire, dit-il, est au bout. »

DUMERCQ

Comme son camarada Thys, Dumercq [illegible] un à un les mensonges dont s'est fait [illegible] teur un journal d'affaires du Nord.

Pendant qu'on arrêtait les vaillants de[illegible] de la classe ouvrière, dit-il, on laissait [illegible] des individus tels que Thévenot, qui vient de se faire pincer pour avoir dissimulé 144 millions sur ses bénéfices de guerre. Thévenot, que Dumercq déclare avoir connu traînant la savatte.

On me reproche, dit Dumercq, de boire du vin, mais étant du pays vinicole, je ne vois pas pourquoi, que, n'étant pas habitué à la bière, j'irai changer mes habitudes pour faire plaisir au journal en question.

L'argent trouvé en notre possession est notre argent à nous, l'argent pour la propagande syndicale, et nous n'avons pas à en rendre compte qu'à notre trésorier.

Dumercq parla ensuite de [illegible] liberté. On les a libéré sans rien dire. [illegible] qu'ils n'adressent aucune demande de mise en liberté, contrairement à ce qu'annonçait le journal en question.

Thys et Dumercq ont, d'ailleurs, publié à ce sujet le démenti le plus formel dans le « Réveil du Nord ».

Dumercq remercie les Syndicats et les militants qui leur ont apporté un peu de bien-être pendant leur captivité.

Le vaillant syndicaliste démontra les conséquences de la défaillance des cheminots qui a eu pour résultat des révocations et des sanctions.

L'orateur félicite chaudement les autres Syndicats qui ont fait vaillamment leur devoir, tout leur devoir.

Dumercq parla ensuite de la question de la Russie, ainsi que l'amnistie par laquelle la C. G. T. continuera la lutte.

La C. G. T., qui, quoi qu'on fasse, est toujours debout, et qui, si l'on venait encore à toucher à la République, se lèverait à nouveau.

Il est inadmissible, dit-il, qu'au moment où la main-d'œuvre fait défaut, l'on révoque des professionnels. Il faut donc continuer la bataille pour imposer la réintégration de tous les révoqués.

L'orateur termine aux cris de «Vive la C. G. T.! Vive l'Internationale ! » répétés par toute l'assistance. Après lui, Salengro, conseiller général, invite avec humour et à-propos, les militants à continuer la bataille jusqu'à ce qu'ils soient les maîtres.

BONDUES

Enfin, Bondues monte sur l'estrade. Contrairement aux affirmations de la classe bourgeoise, dit-il, la C. G. T. n'est pas vaincue, au contraire, elle vient de remporter une éclatante victoire.

Toutes les répressions et révocations faites pour intimider le prolétariat n'ont été qu'un stimulant nécessaire pour continuer la bataille plus âpre que jamais.

Bondues termine par un appel à l'énergie, à la solidarité, grâce auxquelles bientôt, sur les débris de la bourgeoisie, nous planterons le drapeau des revendications de la classe ouvrière.

Le meeting prit fin aux cris de « Vive la C. G. T. ! Vive l'Internationale ouvrière ! » La foule s'écoula lentement au chant de l' « Internationale ».

Sociétés Diverses

« Les Sans-Souci », Chorale Desrousseaux. — La Municipalité Lilloise organise, pour le 13 juin (dimanche des fêtes de Lille), en l'honneur du centenaire du chansonnier Desrousseaux, la remise de palmes et couronnés au cimetière de l'Est.

Les « Sans-Souci » étant invités officiellement à cette cérémonie, la commission a le ferme espoir que chacun aura à cœur d'y assister et cela pour témoigner à leur très cher président d'honneur, A. Desrousseaux, la marque de notre plus profonde reconnaissance.

En vue de cette organisation, réunion de tous les membres anciens, actifs et honoraires, qui aura lieu le mardi 8 juin (Café de la Porte de Paris), Place Simon-Volant, à 7 heures et demie du soir.

Ordre du jour. — Réorganisation de la Société ; Situation financière ; Dommages de guerre ; Questions diverses.

Société de Secours Mutuels des Coupeurs et Réceptionneurs et Similaires. — Mardi 8 juin, assemblée de commission. Perception des cotisations ; Adhésion ; de 18 heures 30 à 20 h., 18, rue du Molinel.

Association des spécialistes en matière de dommages de guerre. — Les experts de l'Etat et membres des commissions cantonales (adhérents ou non), sont priés d'assister à l'assemblée générale, salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, le mercredi 9 juin, à 16 heures.

Ordre du jour. — Mesures à prendre en raison du nouveau barème de prix et des réductions sur les vacations appliquées par la Préfecture.

Comité pour la Reconstitution du Nord. — (2e section. — Propriété bâtie). — Assemblée générale le vendredi 11 juin, à 14 heures et demie, rue Denis-Godefroy, 1, à Lille.

Fédération des Syndicats horticoles du Nord. — La première assemblée générale de la Fédération des Syndicats horticoles du Nord de la France se tiendra le dimanche 13 juin 1920, à 3 heures précises, à la salle Fanyau, rue de l'Orphéon, à Lille.

« *L'Alliance Industrielle* », association d'ingénieurs et dessinateurs, rappelle aux membres de la section que la réunion mensuelle est fixée au dimanche 13 juin, à 10 heures et demie, 10, Grand'Place.

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD*. — N° 67

Nini-Soleil

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

par ELY MONTCLERC

— Laisse donc, nous trouverons un truc ; comme nous serons payés d'avance, si nous ne livrons pas la marchandise, à qui veux-tu que la bonne femme se plaigne ?

Tu comprends, nous la tenons, nous les tenons tous les deux.

De bonne volonté ou de force, ils sueront des pépettes en masse et ni vu ni connu, jamais Jacobus ne nous soupçonnera. Il a pleine confiance en moi.

— Du reste, ajouta Victor en fronçant le sourcil, un moment viendra bientôt où je me ficherai pas mal de ce qu'il pense. Ce sera mon tour de tenir la queue de la poêle.

Tu verras, vieux, j'en ai dans la caboche. Tu verras ce que ton poteau sait faire. S'agit plus de quelques talbins, s'agit d'une combine à tout casser... d'une position épatante.

La Charlotte fournira seulement les premiers fonds ; le gros morceau, c'est ailleurs que je l'aurai et je partagerai avec toi, foi de Vautour. Tu sais que j'suis honnête et que je n'ai qu'une parole.

— C'est toi qui le dis, fiston, répliqua l'ex-pharmacien en hochant la tête, mais si on voulait y regarder à deux fois... hum ! Tu tournes souvent dans les grands prix.

Nini, d'abord, que tu lâches et puis les autres. Oh ! ceux-là, c'est pain bénit, ils n'avaient qu'à faire les choses convenablement...

Mais Nini, cette jolie fille, cette brave créature dévouée, une si bonne camarade... ...

— Pardon, pardon, Microbe, ça serait plutôt elle qui s'est mise de l'autre côté.

La preuve, c'est que si je lui parlais de mon affaire, elle pousserait des cris de putois, disant que j'agis mal en voulant manger à deux râteliers, enfin un tas de chichis inutiles.

Tout ce qui est bon à prendre, on le ramasse, voilà mon avis.

— Le mien de même, fiston.

— Par conséquent, on marche s'pas ? Nini ne saura rien qu'une fois la chose terminée ; alors elle pourra brailler, je m'en... moque. Chacun fait son lit comme il l'entend.

— Parbleu ! tu es dans le vrai. J'ai un faible pour Nini, mais somme toute, nous ne lui causons aucun tort.

— Sois tranquille, jamais je ne laisserai manquer de rien une vieille amie.

D'ailleurs elle n'a qu'à vouloir et son pain sera cuit. Qu'est-ce que je dis, du pain ? De la brioche, de la bonne brioche.

— Comment crois-tu qu'il convient d'opérer avec la chère patronne ? Frapper un grand coup d'abord ou bien ?...

— Oh ! inutile d'y aller de main morte, vu qu'elle gaspille son pèze comme s'il lui brûlait les doigts et qu'un de ces matins elle sera sans le sou.

Faut exiger une grosse somme. Casquez ou bien on vend la mèche.

— Connu ! Le truc est aussi vieux que le monde. Quand elle aura « raqué » une fois, on recommencera sans s'arrêter, jusqu'à ce qu'elle soit à sec.

— Tout juste, mon vieux.

— Mais supposons qu'elle me questionne et veuille voir le fond de mon sac, est-ce qu'il faudra le vider ?

— Pas si bête, on laisse tout entendre et on ne dit rien. Par qui savez-vous ? Avez-vous vu la scène du meurtre ? Etiez-vous plusieurs ?

Réponse de Normand qui n'est ni oui ni non et qui est pire. Ce qu'elle rissolera. Ah ! là là ! quel jus, monseigneur ! Nous la presserons ni plus ni moins qu'un citron.

— Et l'homme, l'amant, qu'en fait-on ?

— On l'apprête à la même sauce, on le mijote avec sa chérie.

Nous les tenons, nous les tenons bien. Plus de danger qu'ils se rebiffent, c'est pas un coup de chantage ordinaire ça, c'est du nanan. Prépare-moi une lettre bien soignée pour demain, car il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, j'suis pressé.

— On ne l'est jamais trop lorsqu'il s'agit d'argent, opina sentencieusement l'ex-pharmacien.

— Tu comprends, nous ne devons pas laisser le temps aux autres d'arriver à la rescousse.

Pendant qu'ils soignent le gosse malade, ils ne pensent pas à autre chose, profitons-en.

Une fois la particulière et le particulier dégraissés, que Jacobus s'arrange d'eux à sa fantaisie. Il veut se venger, c'est son droit, nous, nous voulons la galette, c'est le nôtre.

Une fois de plus, le père Microbe convint que son camarade était dans le vrai. Après quoi, ayant arrêté certains détails, les deux complices se séparèrent sur la porte de la masure.

Victor sortit par la rue Saint-Vincent avec la limousine, l'ex-pharmacien traversa le grand jardin nu et triste et, par une petite porte donnant sur la rue Caulaincourt, il alla retrouver Maltourne avec lequel il s'enivra jusqu'au soir, prétendant qu'il n'avait jamais les idées si nettes qu'après avoir bu.

Lorsque le Vautour se présenta chez Charlotte pour rendre compte des courses dont on l'avait chargé, il se heurta à Rose qui lui dit :

— Vous ne verrez pas Madame, mon petit Victor, elle est enfermée avec son bon ami depuis une heure et vous savez que dans ces moments-là, il ne faut pas la déranger.

Ils doivent se disputer encore.

— Vous les avez entendus ?

— Non, car ils parlent bas et avec le bruit du boulevard, c'est difficile. Faudrait coller son oreille à la serrure pour attraper quelques mots par-ci par-là, et ma foi, j'en ai guère envie.

Toujours la même chose quand on se chamaille... Des reproches, des plaintes, et puis la réconciliation. C'est égal, voilà de drôles d'amoureux. Ils peuvent se vanter de ne pas prendre la vie à la bonne !

— Ma foi tant pis, je vais remiser ; il est sept heures passées.

— Vous reviendrez dîner tout de suite, pas ? J'ai la permission de sortir ce soir et je ne voudrais pas me mettre en retard. On va au concert, nous deux la femme de chambre des locataires du troisième.

— Si je savais... murmura Victor, je dînerais dans un caboulot à côté du garage. Comme ça je ne vous mettrais pas en retard.

— C't'idée. Non, sans blague, revenez, sinon, madame m'attraperait. Quand ça ne serait qu'à cause des ordres pour demain !

Le Vautour acquiesça. Moins d'une demi-heure plus tard il reparaissait. Charlotte était toujours avec Henry, elle dînerait d'une tasse de thé et de muffins, n'importe quand ; les domestiques pouvaient se mettre à table.

Tandis qu'ils accomplissaient cet agréable devoir, l'entretien mystérieux se poursuivait dans le cabinet de toilette où la veuve d'Hubert étalait sa grâce maladive sur un lit de repos envahi par les coussins dorés et fanfreluchés.

Sa maladie n'était point une feinte. Pâle, si pâle, les yeux caves et largement cernés, les lèvres bleuies, elle souffrait d'une oppression presque constante et avait de fréquentes syncopes.

Malgré les objurgations d'Henry, elle s'obstinait à ne pas vouloir de médecin prétendant que sa souffrance ayant une cause morale, un médecin ne pouvait la guérir.

En voyant sa maîtresse ainsi affaiblie, Bellanger sentait renaître au contact de la pitié tout son amour. Cette créature si charmante, si inquiétante aussi avec ses prunelles d'acier, il l'avait follement adorée, il ne pourrait se passer d'elle.

L'insulter, la maudire... durant ses crises de remords, mais la vouloir quand même et toujours.

Il existe comme cela de ces mauvais charmes, de ces charmes vénéneux et perfides qui attachent indissolublement. Un homme peut chérir en la méprisant une femme perverse et vile, tandis qu'il se lassera vite d'un amour simple et vrai.

Et donc, très inquiet, Henry suppliait depuis plusieurs jours Charlotte de quitter Paris.

— Fuyons ensemble, disait-il, allons nous-en tous deux chercher le calme loin, bien loin d'ici.

L'existence que tu rêvais n'est pas possible, nous ne nous sentirons libres et tranquilles que dans un pays où personne ne nous connaîtra.

Tant pis j'abandonnerai tout ; en réunissant ce que nous possédons nous n'aurons pas certes la vie brillante et fastueuse que tu rêvais. Mais nous aurons l'amour.

Chose étrange, Charlotte résistait. Quelques mois auparavant, cette existence à deux lui eût semblé enviable, aujourd'hui... aujourd'hui, ah ! comme elle avait changé.

Parisienne irréductible, il lui semblait que partout ailleurs elle serait dépaysée, mais il n'y avait pas que cela.

— Partir, fuir ? Impossible, affirmait la jeune femme. Ce serait avouer, ce serait nous perdre.

Celui ou ceux « qui savent » préparent dans l'ombre leurs batteries. En leur échappant, nous les rendrions furieux. Qui te dit qu'alors nous ne serions pas dénoncés ?

Vois-tu la police à nos trousses. N'est-ce pas assez déjà que la terreur nous traque ?

— Joins-y le remords !

— Moi, je ne regrette rien, je n'ai pas de remords, avoua Charlotte avec un cynisme qui n'était pas sans grandeur.

Si, se reprit-elle, je regrette une chose, c'est d'avoir agi trop précipitamment et si mal réussi. Mais à cela on ne peut rien !

Pars si tu veux, je reste, j'estime qu'il faut tenir tête au danger.

A maintes reprises, Henry avait insisté vainement. Toujours sa maîtresse lui opposait un refus systématique, prétendant qu'en somme personne ne pouvait se vanter de posséder la preuve de leur crime et qu'elle nierait contre toute évidence si on osait l'accuser.

— Et le puits, objectait Bellanger, et le cadavre qui y pourrit ? N'est-ce pas une preuve écrasante, dis-moi ?

— Tant pis, je reste je saurai qui sont ces gens et ce qu'ils veulent. Je lutterai pied à pied.

S'ils croient me tenir, ils ont tort, tu m'écouteras et nous nous en délivrerons.

Si je suis malade, c'est à force de chercher. Je m'irrite contre ce mystère énervant... Il faut que je découvre les ravisseurs de mon enfant... ils me donneront bientôt sans doute de leurs nouvelles.

La lutte ne m'effraie pas, je l'aime, au contraire. Toutes les forces vives de mon être se réveilleront lorsque l'heure sonnera. Tu me verras à l'œuvre.

Mais ces couplets de vaillance, loin d'enflammer son amant, le décourageaient au contraire.

Henry avait pu, dans une minute d'aveuglement, commettre un meurtre, il n'était pas l'homme des crimes infâmes longuement et savamment prémédités. Il avait une conscience exigeante, tandis que Charlotte savait museler la sienne.

Son esprit perfide et retors se complaisait à des machinations diaboliques. Maintenant qu'elle était engagée sur la voie néfaste, que lui importait une suppression de plus ou de moins ?

(A suivre).